26/02/2021

## Fonds de droit français

# GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES

## RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

*Gestionnaire Activement Responsable*

## SOMMAIRE


1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 11

5. Certification du commissaire aux comptes 17

6. Comptes de l'exercice 23

7. Annexe(s) 41

Caractéristiques de l'OPC 42

Groupama ASSET MANAGEMENT

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES**

Part M, C - Code ISIN : FR0010191676

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Actions internationales "

**Objectif de gestion** : L'OPCVM est un fonds nourricier du compartiment G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE(classe d'actions OD) de la SICAV de droit luxembourgeois G Fund. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) en Euros (MSCI Europe DNR EUR).

La performance de l'OPCVM GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES pourra être inférieure à celle de son maître, G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE, compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence** : MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) en Euros (MSCI Europe DNR EUR)

L'OPCVM est composé en totalité et en permanence des actions du compartiment G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE (classe d'actions OD) et, à titre accessoire, de liquidités.

***Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.***

*Ce Fonds est géré de façon active et a pour objectif de surperformer les rendements de l'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis en Euros. Le Fonds respectera un investissement au minimum de 75% en actions de sociétés ayant leur siège au sein de l'Espace Economique Européen et qui sont soumises à l'impôt sur les sociétés (ou à un impôt équivalent dans les pays éligibles) et ce afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France. Le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé à des fins accessoires de couverture et de bonne gestion du portefeuille. Le Fonds pourra investir, à titre accessoire, dans des titres de dettes privées à taux fixe ou à taux variable, obligations convertibles, émises par une entreprise d'un pays membre de l'OCDE, des pays de l'Union Européenne ou du G20.*

*Le Fonds pourra acquérir des parts d'autres organismes de placement collectif (OPC) (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC. Les décisions et choix majeurs du processus de gestion s'appuient sur: un portefeuille coeur investi dans des sociétés à faible risque, une ou plusieurs poches opportunistes qui seront investies via un panier d'actions ou d'autres instruments financiers lié à la thématique d'investissement sélectionnée et l'utilisation de dérivés pour ajuster la sensibilité aux marchés actions du portefeuille en fonction des vues tactiques et pour mettre en place des stratégies de rendement.*

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 10:00, heure de Paris .

***Rappel de l'heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats du fonds maître :***

*L'investisseur peut acheter et vendre des parts du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).*

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris et Luxembourg).

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre OPCVM sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

***Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.***

*La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sur le marché de l'Espace Economique Européen.*

*Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.*

*La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.*

*Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :*

***Risque lié aux instruments dérivés :***

*Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or, les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.*

***Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations :***

*Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.*

***Risque de crédit :***

*Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel évènement dépend de la qualité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.*

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

**29 avril 2020**

- Mise à jour des frais courants à la clôture du fonds au 28 février 2020.

**20 juillet 2020**

- Fusion du FCP Groupama Europe Stock dans le FCP Groupama Active Equity en date du 20 juillet 2020.

**05 octobre 2020** : FUSION/ABSORPTION

- Fusion-absorption de la SICAV Groupama Croissance par le FCP GROUPAMA ACTIVE EQUITY.
- La part MC de la sicav Groupama Croissance est absorbée par la part MC du fonds Groupama active Equity.
- Les parts IC et NC de la sicav Groupama Croissance sont absorbées par la part NC du fonds Groupama Active Equity.

**10 novembre 2020**

- Modification de la dénomination du FCP qui devient « GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES ».
- Création de la part R (ISIN : FR0050000464).
- Changement de la part d'investissement de l'OPCVM maître sur laquelle le FCP est investi.

**25 novembre 2020**

- Mise à jour du SRRI qui passe de 5 à **6**.

**15 février 2021**

- Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

## 3. RAPPORT DE GESTION

Groupama Actions Européennes est un fonds nourricier du compartiment de la SICAV GFund Total Return All-Cap Europe.

Anciennement dénommé Groupama Active Equity, le fonds a changé de dénomination pour devenir Groupama Actions Européennes le 10 novembre 2020.
Les fonds Groupama Europe Stock et Groupama Croissance ont fusionnés dans le fonds Groupama Active Equity, respectivement les 20/07/2020 et 5/10/2020.
La stratégie de gestion des fonds est restée inchangée.

**La politique d'investissement du fonds maître s'établit comme suit :**

Le fonds est investi sur les actions européennes et vise à privilégier une performance asymétrique et la maitrise de la volatilité.
Pour cela, le fonds est investi sur deux poches :

- un portefeuille cœur investi sur des sociétés à faible risque et forte visibilité. Cette poche permet de maitriser la volatilité du fonds et d'amortir les phases de baisse normales.
- une poche opportuniste que le gérant utilisera pour investir sur des thématiques porteuses identifiées. La poche est d'une part investie sur des valeurs de retournement, des niches de croissance ou sur des cibles de "M&A" et peut d'autre part contenir des dérivés et permettre d'assurer le caractère asymétrique de la performance.

**Pendant l'exercice, la politique d'investissement s'est déroulée comme suit :**

MARS :
L'accélération du virus en Europe puis aux US ainsi que la guerre des prix du pétrole entre l'Arabie Saoudite et la Russie ont fortement pesé sur les marchés malgré les annonces fortes des de la part des différents gouvernements et banques centrales. Le MSCI Europe termine à -14,3% avec une sous-performance nette des secteurs cycliques : les banques -30%, loisirs -29% et automobiles -24% terminent loin derrière les secteurs défensifs que sont la santé (-4%), l'alimentation (-8%) et la distribution (-9%).

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 25% à 24%.
Poche coeur : Le portefeuille est en baisse de -10,4%. A la fois l'allocation (sous-pondération banques et surpondération santé) et la sélection sont positifs. On peut citer les beaux parcours relatifs de WDP (+8% dans l'immobilier), Stedim (+7% dans la santé) ou de Sika (-7% en construction) qui dominent les sous-performances de Safran (-35%) et Airbus (-45%) au sein de l'industrie ou D.Telekom (-20%). Shell a été soldé durant le mois Total, Experian, Amadeus, Vinci et Safran ont été allégés pour initier des lignes sur des titres de qualité durement sanctionnés comme Air Liquide, D.Boerse ou L'oreal et renforcer des dossiers peu cycliques tels que D.Wohnen, Ahold, D.Telekom ou Novartis.
Poche opportuniste : La stratégie est en baisse de -17,5%. Le positionnement sectoriel peu défensif est très défavorable, et la sélection s'avère neutre. Les beaux parcours relatifs de Finecobank (-13%), Wirecard (-9%) ou Rio Tinto (+5%) neutralisent les déceptions relatives sur Saint-Gobain (-30%), Axa (-25%) ou Nemetschek (-20%). Ashtead a été allégé durant le mois et Saint Gobain, Alstom, Schneider, Akzo, Enel, Rio Tinto, Zeiss, Ubisoft, Wirecard et Fineco ont été renforcés.
Le beta prévisionnel du portefeuille passe de 0,91 à 0,93.

AVRIL :
*Marchés*
Rebond des marchés actions en avril, portés par le soutien banques centrales et un début d'assouplissement des mesures de confinement qui paralysent les économies. Le MSCI Europe termine à +6,1% avec une surperformance de l'automobile (+13%), des loisirs (+12%) et des technologies (+9%) alors que l'énergie (-2%), les utilities (+1%) et les banques (+2%) restent à la traîne.

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 24% à 25%.
Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +5,3%. L'allocation est légèrement positive (sous-pondération banques et surpondération santé) et la sélection déçoit. Les beaux parcours relatifs de D.Telekom (+13%), Munich RE (+14%) ou Verbund (+25%) dans les utilities ne compensent pas les sous-performances de Vinci (-1%), WDP (-4%) dans l'immobilier ou HSBC (-8%) dans les banques. Les positions D.Boerse, Astrazeneca, Ahold et Iberdrola ont été renforcées au détriment d'allègements en Vinci, Beazley, Adidas, Compass, Kering ou Safran.

Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +7,2%. Le positionnement sectoriel absent de l'énergie et la sélection s'avèrent favorables. Les beaux parcours relatifs de Finecobank (+22%) et UBS (+15%) dans les banques ou Nemetschek (+27%) dans les technologies dominent les déceptions sur Zeiss (+2%) dans la santé, ainsi que sur Alstom (-2%) et Wirecard (-14% dont le résultat de l'audit commandé à KPMG n'a pas réussi écarter tous les doutes sur le modèle). La ligne en Banco Santander a été soldée durant le mois et Axa a été allégé.
Le beta prévisionnel du portefeuille passe de 0,93 à 0,90.

MAI :
*Marchés*
Le rebond des marchés actions continue en mai, soutenu par la poursuite des déconfinements permettant la reprise graduelle des économies, en plus des diverses annonces de plans de relance. Le MSCI Europe termine à +3% avec une surperformance des matières premières (+8%), de la construction (+8%) et des technologies (+7%) alors que l'assurance (-2%), les banques (-1%) et l'énergie (0%) restent à la traîne.

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 25% à 27%.
Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +3,1%. L'allocation sous-pondérée sur les secteurs cycliques est légèrement négative mais la sélection est favorable. Les beaux parcours relatifs de Stedim et Lonza (+11% dans la santé), Neste (+14%) dans l'énergie ou FDJ (+18% dans les loisirs) font mieux que compenser les sous-performances d'HSBC (-12%), Verbund (-3%) ou BAE System (-6%). Les positions Air Liquide et Teleperformance ont été renforcées au détriment d'allègements en Lonza, Diageo, Lindt, Verbund, Vinci, Novartis, Smith & Nephew et Deutsche Wohnen.
Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +7,2%. Le positionnement sectoriel surpondéré sur les matières premières et l'industrie est favorable, de même que la sélection. Les beaux parcours relatifs de Fineco (+4%) et UBS (+2%) dans les banques, Saint Gobain (+20%) ou Nemetschek (+23%) dans les technologies dominent les déceptions sur Peugeot (-2%), Stora Enso (+2%) ou Alstom (+1%). Une position en Prosus (profite à plein de la digitalisation des économies) a été initiée durant le mois alors qu'Axa et Wirecard ont été allégés.
Le beta prévisionnel du portefeuille est stable à 0,90.

JUIN :
*Marchés*
Les marchés actions poursuivent le rebond entamé au mois d'avril avec de bonnes nouvelles sur la rapidité de la reprise économique et l'espoir de la commercialisation proche d'un vaccin contre le Covid-19, malgré la crise sanitaire qui continue son développement. Le MSCI Europe termine à +3,1% avec une nette surperformance de la zone euro (MSCI EMU +4,9%). Au niveau sectoriel, l'assurance (+9%) et les banques (+5%) ont bénéficié de la rotation sectorielle dans un marché passant en progressivement en mode 'risk-on' alors que les loisirs (-5%) ont souffert des craintes liées à la reprise d'une 2éme vague de l'épidémie, et que la santé (-1%) et l'alimentation (0%) sont les perdants de la rotation.

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 27% à 28%.
Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +2,5%. L'allocation sous-pondérée sur les banques et surpondérée sur la santé est négative mais la sélection est favorable. Les beaux parcours relatifs de D.Telekom (+10%), Sika (+11% dans la construction) ou Munich Re (+13% dans l'assurance) font mieux que compenser les sous-performances de Neste Oyj (-4%), FDJ (-9%), ou Stedim (-7%). Les positions en Novartis, Lonza, Danone, Unilever, Ahold, Airbus et Amadeus ont été allégées pour renforcer la poche opportuniste.
Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +4,5%. Le positionnement sectoriel complémentaire de la poche cœur est favorable, et la sélection s'avère neutre. Les beaux parcours relatifs d'Enel (+11%), Saint Gobain (+10%) ou Peugeot (+13%) dominent les déceptions sur Wirecard (-45%), Stora Enso (-2%) ou Zeiss (- 6%). Le résidu en Wirecard a été soldé sur l'annonce de l'incapacité de l'auditeur à valider les comptes 2019, en face, Prosus Kion et plusieurs dossiers à même de profiter des plans de relance (St Gobain, Akzo, Peugeot, Faurecia) ont été renforcés.
Le beta prévisionnel du portefeuille est stable à 0,90.

JUILLET :
*Marchés*
Une performance en dents de scie pour les marchés actions en juillet, malgré la reprise économique qui se confirme et une saison de résultats rassurante, la crise sanitaire qui continue son développement laisse présager un retour à des confinements plus strictes dans certaines géographies. Le MSCI Europe termine à -1,4%. Au niveau sectoriel, la chimie (+4,8%), les utilities (+1,8%) et l'alimentation (+1,7%) sont loin devant les médias (-7,5%), les télécommunications (-5,8%), l'énergie et les banques (-5,4%).

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste est stable à 28%.
Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +1,2%. L'allocation sous-pondérée sur les banques et surpondérée sur l'alimentation est légèrement positive alors que la sélection s'avère très favorable. S'appuyant sur de belles publications, les parcours relatifs de Stedim (+17%) et Lonza (+12%) dans la santé, Neste Oyj (+12%) dans l'énergie ou WDP (+12%) dans l'immobilier font mieux que compenser les sous-performances de Lindt (-5%) et Danone (-5%) dans l'alimentation ou D.Boerse (-4%) dans les services financiers. Nous continuons à prendre quelques bénéfices dans la santé et à alléger les titres touchés par les changements durables comme l'aérien ou la restauration collective pour renforcer la poche opportuniste.
Poche opportuniste : La stratégie est en baisse de -0,2%. Le positionnement sectoriel absent de l'énergie et surpondéré sur les utilities est assez favorable. De même, la sélection profite des beaux parcours relatifs de Fineco (+2%) dans les banques, Kion (+19%) et Alstom (+14%) dans l'industrie ou Zeiss (+2%) dans la santé, qui dominent les déceptions sur Akzo (0%), Peugeot (-6%) ou Puma (- 4%). Parmi de nombreux renforcements, la position en Ubisoft a été allégée durant le mois.
Le beta prévisionnel du portefeuille est stable à 0,90.

AOÛT :
*Marchés*
Nouveau rebond des marchés actions en aout. Malgré la reprise de l'épidémie et la montée des tensions entre les Etats-Unis et la Chine, les investisseurs se sont laissé porter par une saison de résultats rassurante et l'espoir de la commercialisation proche d'un vaccin. Le MSCI Europe termine à +2,9%. Au niveau sectoriel, les cycliques reprennent des couleurs, loisirs (+15%), automobile (+11%) et médias (+8%) sont loin devant les utilities, la santé et l'alimentation (-1%).

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste est stable à 28%.
Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +3,1%. L'allocation sectorielle favorisant la visibilité souffre alors que la sélection s'avère très favorable grâce aux parcours relatifs de Stedim (+14%) dans la santé, Neste Oyj (+15%) dans l'énergie ou WDP (+9%) dans l'immobilier qui font mieux que compenser les sous-performances de FDJ (+1%), Heineken (-5%) ou Air Liquide (0).
Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +4,4%. Le positionnement sectoriel procyclique est favorable, de même, la sélection qui profite des beaux parcours relatifs de Zeiss (+7%) dans la santé, Stora (+16%) dans les matériaux ou VZ (+12%) dans les services financiers qui dominent les déceptions sur Alstom (-1%), Peugeot (+5%) ou Axa (+1%).
Le beta prévisionnel du portefeuille est stable à 0,90.

SEPTEMBRE :
*Marchés*
Léger repli pour les marchés actions sur le mois de septembre dominé par la montée des incertitudes sur le plan sanitaire, les tensions sino-américaines et le manque de consensus entre démocrates et républicains sur le plan de relance aux US. Le MSCI Europe termine à -1,4%. Au niveau sectoriel, les banques (-11%), l'énergie (-9%) et l'assurance (-7%) sont sous pression, loin derrière les secteurs liés à la consommation (+3%) et à la santé (+1%).

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 28% à 29%.
Poche coeur : Le portefeuille est en baisse de -0,9%. L'allocation sectorielle bénéficie de sa sous-pondération sur les banques alors que la sélection s'avère neutre, les beaux parcours relatifs de Sika (+4%) dans la construction, Neste Oyj (0%) dans l'énergie ou WDP (+5%) dans l'immobilier étant compensés par les déceptions sur Munich Re (-10%) et Beazley (-29%) dans l'assurance ou Recordati (-4%) dans la santé. La position en Verbund a été soldée durant le mois.
Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +0,6%. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection est très positive, elle profite des beaux parcours relatifs de Zeiss (+14%) dans la santé, Puma (+11%) dans les biens de consommation ou St Gobain (+6%) dans la construction qui dominent les déceptions sur Nemetschek (-6%), Enel (-2%) ou Alstom (-9%). A noter les renforcements sur les lignes Peugeot, Faurecia, Covestro et Ashtead.
Le beta prévisionnel du portefeuille est stable à 0,90.

OCTOBRE :

*Marchés*

Alors que les publications du 3e trimestre surprennent positivement, la forte propagation du coronavirus dans le monde et les mesures restrictives mises en place par les gouvernements ont fortement pesé sur les marchés actions. Toute l'Europe doit affronter une seconde vague plus difficile que la première. Le MSCI Europe termine à -5%. De façon surprenante, les banques (+1%) et les loisirs (+2%) surperforment, loin devant les technologies (-11%), la santé (-7%) et l'assurance (-7%).

*Investissements*

Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 29% à 30%.

Poche coeur : Le portefeuille est en baisse de -5,1%. L'allocation sectorielle souffre de sa sous-pondération sur les banques et sa surpondération sur la santé alors que la sélection s'avère positive, les beaux parcours relatifs de Stedim (+11%) et Straumann (+4%) dans la santé faisant plus que compenser les déceptions sur SAP (-31%) et D.Boerse (-16%). Les positions en SAP, Straumann, Kering et Danone ont été allégées durant le mois pour renforcer les lignes Capgemini, BAE et la poche opportuniste.

Poche opportuniste : La stratégie est en baisse de - 3,5%. Le positionnement sectoriel est neutre, mais la sélection est positive, elle profite des beaux parcours relatifs de Prosus (+9%) et Nemetschek (-1%) dans les technologies ou Zeiss (+3%) dans la santé qui dominent les déceptions sur Enel (-8%) ou Axa (-13%). A noter les initiations de positions en Mcphy (acteur incontournable dans la chaîne de valeur de l'hydrogène comme source d'énergie) et Zalando (incontournable pour les articles de mode en ligne), et les renforcements sur Covestro, Faurecia et Kion.

Le beta prévisionnel du portefeuille est stable à 0,90.

NOVEMBRE :

*Marchés*

Rebond spectaculaire des marchés en novembre avec des performances record sur nombre de places (le MSCI Europe termine à +14%). Les marchés ont dans un premier temps salué les résultats des élections américaines avec la victoire de Joe Biden d'une part, mais un Sénat qui devrait rester républicain d'autre part ; ce qui a permis d'éviter toute grande vague de protestation populaire. Par la suite, l'euphorie des marchés a été amplifiée par l'annonce des résultats préliminaires positifs de différents vaccins. Les secteurs qui avaient été les plus touchés par l'incertitude économique surperforment largement : l'énergie (+31%), les banques (+30%) et l'assurance (+25%) sont loin devant la santé (+6%) et l'alimentation (+10%).

*Investissements*

Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 30% à 33%.

Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +8,8%. L'allocation sectorielle souffre de sa sous-pondération sur les banques et ses surpondérations sur la santé et l'alimentation alors que la sélection souffre également des prises de bénéfices sur Stedim (-6%), WDP (-1%) ou D.Wohnen (-3%) qui masquent les beaux parcours relatifs d'ASML et Capgemini (+17%) ou Inditex (+31%). De nombreuses lignes ont été allégées au profit de la poche opportuniste.

Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +14,5%. Le positionnement sectoriel pro-cyclique est favorable, mais la sélection est négative, les beaux parcours relatifs d'Enel (+22%), Peugeot ou Faurecia (+28%) ne compensant pas les sous-performances de Fineco (+11%) ou Nemetschek (+7%).

Le beta prévisionnel du portefeuille passe de 0,90 à 0,89.

DÉCEMBRE :

*Marchés*

Profitant du lancement des campagnes de vaccinations contre le Coronavirus dans un certain nombre de pays, de la signature par Donald Trump d'un plan de relance de 2.300Mds$ et de l'annonce d'un accord entre l'UK et l'UE dévoilé au moment de Noël concernant le Brexit, le MSCI Europe termine le mois de décembre à +2,4%. Sur le plan sectoriel, les matières premières (+11%), les loisirs (+7%) et les technologies (+5%) devancent les télécommunications (-3%), la construction (0%) et les banques (0%).

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste est stable à 33%.
Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +1,6%. L'allocation sectorielle souffre de sa sous-pondération sur les matières premières et la sélection s'avère pénalisée par les sous-performances de Teleperformance (-3%), Ahold (-4%) ou Air Liquide (-2%) qui masquent les beaux parcours relatifs d'ASML et Capgemini (+9%) ou Lindt (+10%). La position en Airbus a été renforcée durant le mois contre divers allègements, principalement dans la santé et l'alimentation.
Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +2,7%. Le positionnement sectoriel surpondéré sur les matières premières est favorable, mais la sélection est négative, les beaux parcours relatifs Peugeot (+13%), Kion (+10%) ou Puma (+11%) ne compensant pas les sous-performances de Nemetschek (-9%) et St Gobain (-6%).
Le beta prévisionnel du portefeuille est stable à 0,89.

JANVIER :
*Marchés*
Un début d'année légèrement négatif pour les marchés actions. L'élan reflationniste né de la victoire démocrate au Sénat US et l'accélération des campagnes de vaccination contre le Covid19, a été contrebalancé par les doutes autour des retards dans la production de doses, l'apparition de nouvelles variantes ainsi que les nouvelles restrictions annoncées en Chine et en Europe. Le MSCI Europe termine le mois de décembre à -0,7%. Sur le plan sectoriel, les télécommunications (+3%), les technologies (+3%) et les matières premières (+2%), devancent l'assurance (-5%), les loisirs (-4%) et les biens de consommation (-4%).

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 33% à 34%.
Poche coeur : Le portefeuille est en baisse de -1,5%. L'allocation sectorielle souffre de sa sous-pondération sur les matières premières et sa surpondération sur l'alimentation et la sélection s'avère pénalisée par les sous-performances d'Experian (-6%), MunichRe (-10%) ou Adidas (-12%) qui masquent les beaux parcours relatifs de Stedim (+18%) ou WDP (+5%). Les positions en Fresenius et Beazley ont été allégées durant le mois.
Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +0,9%. Le positionnement sectoriel surpondéré sur les matières premières est favorable, tout comme la sélection qui profite des beaux parcours relatifs de Zeiss (+18%), St Gobain (+10%) ou Ashtead (+9%) faisant plus que compenser les sous-performances de Nemetschek (-4%) et Puma (-12%). Le solde de la ligne en Galapagos a été vendu.
Le beta prévisionnel du portefeuille passe de 0,89 à 0,88.

FÉVRIER :
*Marchés*
Un mois de février marqué par une forte rotation sectorielle en lien avec la hausse des taux d'intérêts long terme. La vigueur de la reprise économique laisse en effet entrevoir une accélération de l'inflation pouvant inciter les banques centrales à adopter une politique moins accommodante. Le MSCI Europe termine le mois à +2,5%. Sur le plan sectoriel, les loisirs (+16%), les banques (+15%) et les matières premières (+12%) sont loin devant les secteurs défensifs : biens de consommation (-7%), utilities (-6%), alimentation (-3%). Également à noter la surperformance des marchés de la zone euro, notamment ceux du sud au cours de cette rotation 'risk on'.

*Investissements*
Allocation entre poche : Le poids de la poche opportuniste passe de 34% à 35%.
Poche coeur : Le portefeuille est en hausse de +0,8%. L'allocation favorisant les secteurs à forte visibilité est très négative, alors que la sélection s'avère positive, aidée par les belles publications de Straumann (+9%), Stedim (+5%) et Capgemini (+11%) compensant les déceptions sur Neste Oyj (-7%) ou Air Liquide (-8%). Durant le mois nous avons vendu les lignes Beazley, Compass et BAE System pour initier des positions en Atlas Copco et Epiroc (leader dans les équipements miniers).
Poche opportuniste : La stratégie est en hausse de +2,8%. Le positionnement sectoriel complémentaire de la poche cœur est favorable, mais la sélection déçoit, les beaux parcours relatifs de Covestro (+7%) ou St Gobain (+8%) ne permettant pas de compenser les sous-performances de Nemetschek (-10%) et Alstom (-8%). Une ligne en ASM Intl (acteur de niche dans les équipements pour fabricants de semiconducteurs) a été initiée durant le mois.
Le beta prévisionnel du portefeuille passe de 0,88 à 0,90.

Sur la période, la valeur liquidative de la part M (FR0010191676) est passée de 19 516.49 au 28/02/2020 à 21 506.02 au 26/02/2021, soit une performance de +10.19%.
La performance de l'indice de référence, MSCI Europe dividendes nets réinvestis, sur la période s'établit à +8.87%.

Une part N (FR0013379328) a été créé le 07 juillet 2020, sur sa période, la valeur liquidative de la part N est passée de 100 au 07/07/2020 à 108.12 au 26/02/2021 soit une performance de +8.12%.
La performance de l'indice de référence, MSCI Europe dividendes nets réinvestis, sur la période s'établit à +10.28%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

**Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

| **Titres** | **Mouvements ("Devise de comptabilité")** | |
|---|---|---|
| | **Acquisitions** | **Cessions** |
| G FUND TOTAL RET. ALL CAP EUROPE IC | 97 978 134,70 | 102 106 585,72 |
| G FUND TOT RET ALL CAP EUROPE OD EUR | 100 293 568,20 | 7 805 446,54 |

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

- **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.
Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

- **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

- **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

- **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 96 005 101,93 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

- **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

- **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.
Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 100,04%.

- **FRAIS DE GESTION**

Votre OPC est nourricier de compartiment **G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE(classe d'actions OD**).

Le total des frais effectivement prélevés, pour la **part M (FR0010191676)**, s'élève à **0,83%** de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Le total des frais effectivement prélevés, pour la **part N (FR0013379328)**, s'élève à **1,63%** de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **0,13%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

- **REMUNERATIONS**

**1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management**

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs

- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :
Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  (le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  (la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
  D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

| | |
|---|---|
| Masse salariale 2020 | 26 762 374 euros |
| *Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019* | *6 459 435 euros* |
| *Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3è tiers)* | *236 432 euros* |
| *Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2è tiers)* | *210 087 euros* |
| *Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1er tiers)* | *226 975 euros* |

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

| | |
|---|---|
| Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié | 14 826 782 euros |
| *Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)* | *7 822 602 euros* |
| *Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques* | *7 004 180 euros* |

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# GROUPAMA ACTIONS RETRAITE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

---

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 26 février 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

# GROUPAMA ACTIONS RETRAITE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 26 février 2021

---

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA ACTIONS RETRAITE,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA ACTIONS RETRAITE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 26 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 06 juillet 2021

Paris La Défense, le 06 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

# 6. COMPTES DE L'EXERCICE

## BILAN AU 26/02/2021 *en* EUR

## ACTIF

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **INSTRUMENTS FINANCIERS** | **96 005 101,93** | **538 408,75** |
| **OPC MAÎTRE** | **96 005 101,93** | **538 408,75** |
| **Instruments financiers à terme** | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Autres opérations | | |
| **CRÉANCES** | **241 042,86** | **871,53** |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 241 042,86 | 871,53 |
| **COMPTES FINANCIERS** | **17 776,57** | **7 740,25** |
| Liquidités | 17 776,57 | 7 740,25 |
| **TOTAL DE L'ACTIF** | **96 263 921,36** | **547 020,53** |

## PASSIF

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **CAPITAUX PROPRES** | | |
| Capital | 92 521 262,38 | 341 349,07 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | | |
| Report à nouveau (a) | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 4 214 928,99 | 205 553,80 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -764 914,11 | -168,05 |
| **TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *** | **95 971 277,26** | **546 734,82** |
| * *Montant représentatif de l'actif net* | | |
| **INSTRUMENTS FINANCIERS** | | |
| Instruments financiers à terme | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Autres opérations | | |
| **DETTES** | **292 644,10** | **285,71** |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 292 644,10 | 285,71 |
| **COMPTES FINANCIERS** | | |
| Concours bancaires courants | | |
| Emprunts | | |
| **TOTAL DU PASSIF** | **96 263 921,36** | **547 020,53** |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 26/02/2021 *en* EUR

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **OPÉRATIONS DE COUVERTURE** | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| **AUTRES OPÉRATIONS** | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

## COMPTE DE RESULTAT AU 26/02/2021 *en* EUR

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **Produits sur opérations financières** | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,66 | |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | -824,59 | |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | | |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| **TOTAL (1)** | **-823,93** | |
| | | |
| **Charges sur opérations financières** | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 283,62 | 14,69 |
| Autres charges financières | | |
| **TOTAL (2)** | **283,62** | **14,69** |
| | | |
| **RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)** | **-1 107,55** | **-14,69** |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 535 147,59 | 204,46 |
| | | |
| **RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)** | **-536 255,14** | **-219,15** |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -228 658,97 | 51,10 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| **RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)** | **-764 914,11** | **-168,05** |

# ANNEXES COMPTABLES

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

**Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**
Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

**Règles d'évaluation des actifs**

L'OPCVM se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

La devise de comptabilité de référence est l'euro.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCP nourricier GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES sont évalués sur la dernière valeur liquidative de l'OPCVM maître.

**Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

Méthode des coupons courus.

**Méthode de comptabilisation des frais**

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

**Frais de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions.
Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

**Parts M :**

| *Frais facturés à l'OPCVM* | *Assiette* | *Taux Barème* |
|---|---|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…) | Actif net | Taux maximum : 0,70% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Taux maximum : 0,30% TTC |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Néant |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

**Parts N :**

| *Frais facturés à l'OPCVM* | *Assiette* | *Taux Barème* |
|---|---|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…) | Actif net | Taux maximum : 1,50% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Taux maximum : 0.30% TTC |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Néant |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

**Parts R :**

| *Frais facturés à l'OPCVM* | *Assiette* | *Taux Barème* |
|---|---|---|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…) | Actif net | Taux maximum : 0,82% TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Taux maximum : 0,30% TTC |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Néant |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

La contribution à l'AMF sera prise en charge par l'OPCVM.
La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient à l'OPCVM.

## Affectation des sommes distribuables

***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

| *Part(s)* | *Affectation du résultat net* | *Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées* |
|---|---|---|
| Parts M | Capitalisation | Capitalisation |
| Parts N | Capitalisation et/ou Distribution | Capitalisation et/ou Distribution |

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 26/02/2021 *en* EUR

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE** | **546 734,82** | **1 017 881,02** |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 100 645 570,30 | 295,46 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -11 791 844,57 | -555 711,80 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 4 009 092,05 | 205 451,08 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -4 303,30 | |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | | |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | | |
| Frais de transactions | -460,43 | |
| Différences de change | 240,16 | |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 3 102 233,79 | -120 961,79 |
| *Différence d'estimation exercice N* | *3 295 389,10* | *193 155,31* |
| *Différence d'estimation exercice N-1* | *-193 155,31* | *-314 117,10* |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | | |
| *Différence d'estimation exercice N* | | |
| *Différence d'estimation exercice N-1* | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | | |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -536 255,14 | -219,15 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | 269,58 | |
| **ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE** | **95 971 277,26** | **546 734,82** |

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|---|---|
| **HORS-BILAN** | | |
| **OPÉRATIONS DE COUVERTURE** | | |
| **TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE** | | |
| **AUTRES OPÉRATIONS** | | |
| **TOTAL AUTRES OPÉRATIONS** | | |

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **HORS-BILAN** | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | < 3 mois | % | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **HORS-BILAN** | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | | | |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 | | Devise 2 | | Devise 3 | | Devise N AUTRE(S) | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Montant** | **%** | **Montant** | **%** | **Montant** | **%** | **Montant** | **%** |
| **ACTIF** | | | | | | | | |
| OPC Maître | | | | | | | | |
| Créances | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| **PASSIF** | | | | | | | | |
| Dettes | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| **HORS-BILAN** | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

## 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 26/02/2021 |
|---|---|---|
| **CRÉANCES** | | |
| | Ventes à règlement différé | 179 364,04 |
| | Souscriptions à recevoir | 848,81 |
| | Rétrocession de frais de gestion | 60 830,01 |
| **TOTAL DES CRÉANCES** | | **241 042,86** |
| **DETTES** | | |
| | Achats à règlement différé | 848,28 |
| | Rachats à payer | 179 346,88 |
| | Frais de gestion fixe | 112 448,94 |
| **TOTAL DES DETTES** | | **292 644,10** |
| **TOTAL DETTES ET CRÉANCES** | | **-51 601,24** |

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|---|---|
| **Parts M** | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 136,666600 | 2 748 583,02 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -115,087100 | -2 321 725,71 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 21,579500 | 426 857,31 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 49,593500 | |
| **Parts N** | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 966 767,426500 | 97 896 987,28 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -89 029,304500 | -9 470 118,86 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 877 738,122000 | 88 426 868,42 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 877 738,122000 | |

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|---|
| **Parts M** | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| **Parts N** | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

## 3.7. FRAIS DE GESTION

| | 26/02/2021 |
|---|---|
| **Parts M** | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 6 187,59 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,70 |
| Frais de gestion variables | |
| Rétrocessions des frais de gestion | 3 330,30 |
| **Parts N** | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 597 032,35 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,50 |
| Frais de gestion variables | |
| Rétrocessions des frais de gestion | 64 742,05 |

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 26/02/2021 |
|---|---|
| Titres pris en pension livrée<br>Titres empruntés | |

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 26/02/2021 |
|---|---|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine<br>Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 26/02/2021 |
|---|---|---|---|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 96 005 101,93 |
| | LU1501412651 | G FUND TOT RET ALL CAP EUROPE OD EUR | 96 005 101,93 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| **Total des titres du groupe** | | | **96 005 101,93** |

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **Sommes restant à affecter** | | |
| Report à nouveau | | |
| Résultat | -764 914,11 | -168,05 |
| **Total** | **-764 914,11** | **-168,05** |

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **Parts M** | | |
| **Affectation** | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -2 930,88 | -168,05 |
| **Total** | **-2 930,88** | **-168,05** |

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **Parts N** | | |
| **Affectation** | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -761 983,23 | |
| **Total** | **-761 983,23** | |

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **Sommes restant à affecter** | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 4 214 928,99 | 205 553,80 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| **Total** | **4 214 928,99** | **205 553,80** |

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **Parts M** | | |
| **Affectation** | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 46 714,94 | 205 553,80 |
| **Total** | **46 714,94** | **205 553,80** |

| | 26/02/2021 | 28/02/2020 |
|---|---|---|
| **Parts N** | | |
| **Affectation** | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 4 168 214,05 | |
| **Total** | **4 168 214,05** | |

## 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 28/02/2017 | 28/02/2018 | 28/02/2019 | 28/02/2020 | 26/02/2021 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Actif net Global en EUR** | **7 135 078,91** | **997 722,31** | **1 017 881,02** | **546 734,82** | **95 971 277,26** |
| **GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M en EUR** | | | | | |
| Actif net | 7 135 078,91 | 997 722,31 | 1 017 881,02 | 546 734,82 | 1 066 559,06 |
| Nombre de titres | 404,917000 | 56,000000 | 56,000000 | 28,014000 | 49,593500 |
| Valeur liquidative unitaire | 17 621,09 | 17 816,46 | 18 176,44 | 19 516,48 | 21 506,02 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 11,39 | 41 155,57 | 235,84 | 7 337,53 | 941,95 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 63,33 | 67,22 | 64,54 | -5,99 | -59,09 |
| **GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N en EUR** | | | | | |
| Actif net | | | | | 94 904 718,20 |
| Nombre de titres | | | | | 877 738,122000 |
| Valeur liquidative unitaire | | | | | 108,12 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | | | | | 4,74 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | | | | | -0,86 |

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|---|---|---|---|
| **Organismes de placement collectif** | | | | |
| **OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays** | | | | |
| **LUXEMBOURG** | | | | |
| G FUND TOT RET ALL CAP EUROPE OD EUR | EUR | 84 357,818 | 96 005 101,93 | 100,04 |
| **TOTAL LUXEMBOURG** | | | **96 005 101,93** | **100,04** |
| **TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays** | | | **96 005 101,93** | **100,04** |
| **TOTAL Organismes de placement collectif** | | | **96 005 101,93** | **100,04** |
| **Créances** | | | **241 042,86** | **0,25** |
| **Dettes** | | | **-292 644,10** | **-0,31** |
| **Comptes financiers** | | | **17 776,57** | **0,02** |
| **Actif net** | | | **95 971 277,26** | **100,00** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N** | **EUR** | **877 738,122000** | **108,12** |
| **GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M** | **EUR** | **49,593500** | **21 506,02** |

# 7. ANNEXE(S)

Groupama ASSET MANAGEMENT

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES**

Part N, C/D - Code ISIN : FR0013379328

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

## Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Actions internationales "

**Objectif de gestion** : L'OPCVM est un fonds nourricier du compartiment G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE(classe d'actions OD) de la SICAV de droit luxembourgeois G Fund. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) en Euros (MSCI Europe DNR EUR).

La performance de l'OPCVM GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES pourra être inférieure à celle de son maître, G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE, compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence** : MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) en Euros (MSCI Europe DNR EUR).

L'OPCVM est composé en totalité et en permanence des actions du compartiment G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE (classe d'actions OD) et, à titre accessoire, de liquidités.

***Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.***

*Ce Fonds est géré de façon active et a pour objectif de surperformer les rendements de l'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis en Euros. Le Fonds respectera un investissement au minimum de 75% en actions de sociétés ayant leur siège au sein de l'Espace Economique Européen et qui sont soumises à l'impôt sur les sociétés (ou à un impôt équivalent dans les pays éligibles) et ce afin de respecter en permanence les règles d'éligibilité des plans d'épargne en actions pour les investisseurs domiciliés fiscalement en France. Le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé à des fins accessoires de couverture et de bonne gestion du portefeuille. Le Fonds pourra investir, à titre accessoire, dans des titres de dettes privées à taux fixe ou à taux variable, obligations convertibles, émises par une entreprise d'un pays membre de l'OCDE, des pays de l'Union Européenne ou du G20.*

*Le Fonds pourra acquérir des parts d'autres organismes de placement collectif (OPC) (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC. Les décisions et choix majeurs du processus de gestion s'appuient sur: un portefeuille coeur investi dans des sociétés à faible risque, une ou plusieurs poches opportunistes qui seront investies via un panier d'actions ou d'autres instruments financiers lié à la thématique d'investissement sélectionnée et l'utilisation de dérivés pour ajuster la sensibilité aux marchés actions du portefeuille en fonction des vues tactiques et pour mettre en place des stratégies de rendement.*

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation et/ou Distribution

**Durée de placement minimum recommandée :** Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 10:00, heure de Paris .

***Rappel de l'heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats du fonds maître :***

*L'investisseur peut acheter et vendre des parts du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).*

**Fréquence de valorisation :** Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris et de Luxembourg).

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre OPCVM sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

## Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

***Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître :***

*La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sur le marché de l'Espace Economique Européen.*

*Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.*

*La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.*

*Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :*

***Risque lié aux instruments dérivés :***

*Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or, les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.*

***Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations :***

*Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.*

***Risque de crédit :***

*Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel évènement dépend de la qualité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.*